

Termes de Référence (TDR)

GREPOM/BirdLife recrute un(e) Consultant(e) pour l'élaboration du cadre de gouvernance, la formalisation juridique et la formation en gouvernance de l'Alliance Marocaine des Zones Humides

Type de contrat : Consultant

Date limite de réception de dossiers : 17 Mars 2026

1. Contexte et justification

Dans le cadre du projet « Alliance Marocaine des Zones Humides », mis en œuvre par GREPOM / BirdLife Maroc dans le cadre du programme AMUSSU et financé par l'Union européenne, plusieurs organisations de la société civile œuvrant pour la conservation et la gestion durable des zones humides ont convenu de renforcer et de structurer leur collaboration à l'échelle nationale.

Cette dynamique s'inscrit dans la continuité des efforts menés depuis quelques années à travers la Plateforme Marocaine pour les Zones Humides (PMZH), qui a permis de structurer un espace de concertation, de coopération et de plaidoyer en faveur des zones humides au Maroc. Bien que cette plateforme ait favorisé une mise en réseau active et des actions collectives reconnues, elle ne dispose pas encore d'un cadre juridique et institutionnel formel lui permettant d'assurer sa pérennité, sa reconnaissance officielle et l'efficacité de son fonctionnement interne.

Les organisations membres souhaitent se constituer en Alliance Marocaine des Zones Humides afin de renforcer leur crédibilité, structurer leur gouvernance, accroître leur influence sur les politiques publiques et garantir une gestion claire, transparente et participative du réseau.

Toutefois, à ce stade, l'Alliance ne dispose pas encore des documents fondateurs nécessaires à son enregistrement légal, notamment les statuts et le règlement intérieur, ni de mécanismes opérationnels clairement définis en matière de gouvernance. Ces lacunes constituent un frein à la structuration du réseau, à la mobilisation des ressources et à la mise en œuvre efficace d'actions collectives à moyen et long terme.

Le projet « Alliance Marocaine des Zones Humides » prévoit le recours à un(e) consultant(e) pour accompagner l'Alliance dans la mise en place de son cadre de gouvernance, sa formalisation juridique conformément à la législation marocaine et le renforcement des capacités de ses membres, afin d'assurer la légitimité, la cohérence et la durabilité de son action en faveur de la conservation des zones humides au Maroc.

2. Objectif général de la mission

Accompagner l'Alliance Marocaine des Zones Humides dans sa structuration organisationnelle et sa formalisation juridique, l'élaboration de ses documents fondateurs, la mise en place d'un cadre de gouvernance structuré, et le renforcement des capacités des membres en matière de gouvernance associative et de fonctionnement en réseau.

3. Portée de la mission et tâches du/de la consultant(e)

3.1. Élaboration des documents de gouvernance

L'élaboration des documents de gouvernance de l'Alliance Marocaine des Zones Humides s'appuiera sur une démarche participative et inclusive, impliquant activement les associations membres tout au long du processus. À ce titre, le/la consultant(e) assurera :

- Conception, organisation de rencontres ou des workshops de concertation (à distance ou en présentiel) avec les associations membres de l'Alliance ;
- Clarification des rôles, responsabilités, mandats, mécanismes de prise de décision et de gestion des conflits.
- Appui à la co-rédaction participative des documents fondateurs (Statut, Règlement Intérieur...)

3.2. Accompagnement à la formalisation juridique

- Appui à la préparation du dossier juridique de création de l'Alliance ;
- Accompagnement du processus d'enregistrement administratif et légal auprès des autorités compétentes (Préfecture/Wilaya) ;
- Conseil sur les obligations légales et administratives liées au fonctionnement de l'Alliance.

3.3. Élaboration du manuel de procédures

- Élaboration d'un manuel de procédures de l'Alliance Marocaine des Zones Humides.

3.4. Formation en gouvernance associative

- Conception et animation d'un atelier de formation à destination d'au moins 20 membres de l'Alliance sur les principes de gouvernance associative, le fonctionnement des réseaux et alliances, la transparence, la redevabilité et la participation démocratique ;
- Élaboration de supports pédagogiques adaptés au contexte des OSC membres et de rapport de l'atelier de formation.

3.5. Atelier de concertation et validation

- Conception et animation d'un atelier de concertation réunissant les représentants des membres de l'Alliance, afin de valider collectivement les procédures proposées et renforcer l'appropriation ;
- Présentation de projet de manuel de procédures pour validation collective et renforcement de son appropriation par les membres.

3.6. Validation et appropriation

-Appui à l'organisation d'une Assemblée Générale constitutive pour la validation des documents.

4. Livrables attendus

Le/la consultant(e) devra produire les livrables suivants :

1. Note méthodologique et plan de travail détaillé ;
2. Rapport de diagnostic juridique et institutionnel ;
3. Projet de Statuts de l'Alliance Marocaine des Zones Humides (version finale validée) ;
4. Projet de Règlement Intérieur (version finale validée) ;
5. Manuel de procédures de l'Alliance ;
6. Rapport de l'atelier de concertation et de validation ;
7. Supports de formation en gouvernance associative ;

5. Durée et période de la mission

La mission s'étendra sur une période estimée à six (6) mois, de mars à Septembre, pour une charge de travail prévisionnelle d'environ quatorze (14) jours ouvrables.

6. Profil du/de la consultant(e)

Le/la consultant(e) devra répondre aux critères suivants :

- Diplôme universitaire en droit, sciences politiques, gouvernance, management des organisations ou domaine connexe ;
- Expérience confirmée en gouvernance associative, structuration de réseaux et formalisation juridique d'OSC ;
- Excellente connaissance de la législation marocaine relative aux associations et réseaux ;
- Expérience avérée dans l'animation de formations et d'ateliers participatifs ;
- Capacité à travailler avec des acteurs associatifs aux profils variés ;
- Excellentes compétences rédactionnelles et de facilitation.

7. Modalités de supervision et de coordination

Le/la consultant(e) travaillera sous la supervision directe de l'équipe de GREPOM/BirdLife Maroc et en étroite collaboration avec les membres de l'Alliance Marocaine des Zones Humides.

8. Modalités de soumission

Les candidat(e)s intéressé(e)s sont invité(e)s à soumettre :

- Une offre technique incluant la compréhension des TDR, la méthodologie proposée et le chronogramme ;
- Une offre financière détaillée ;
- Un CV actualisé ;
- Des références de missions similaires.

Réception des candidatures

Le dossier de candidature doit être envoyé en format numérique, à l'adresse électronique : recrutement.grepom@gmail.com en inscrivant dans l'objet « Candidature au poste Gouvernance de Alliance Marocaine des Zones Humide_2026".

Modalités de sélection

La sélection sera effectuée selon une procédure compétitive et transparente, sur la base d'une évaluation des offres techniques et financières. Les critères porteront principalement sur la qualité de la méthodologie proposée, l'expérience et les références en lien avec des missions similaires, ainsi que sur la cohérence de l'offre financière. Les candidat(e)s présélectionné(e)s pourront être invité(e)s à un entretien, en présentiel ou à distance.